



# Rapport d'activités du Centre de Réhabilitation Château de Colpach

# 2023

 **CENTRE DE  
RÉHABILITATION**  
château de colpach

**croix-rouge**   
luxembourgeoise  
*Menschen helfen*

# SOMMAIRE

<b>Mot de la présidente</b>	→ 3
<b>La réhabilitation intégrative</b>	→ 4
<b>Les soins proposés</b>	→ 6
<b>Notre équipe</b>	→ 10
<b>Finances</b>	→ 12
<b>Informations structurelles</b>	→ 14
<b>Projet d'établissement 2023-27 - Santé Intégrative</b>	→ 15
<b>Cartographie des processus</b>	→ 16
<b>Gouvernance</b>	→ 19
<b>Contact</b>	→ 23

# MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chère lectrice, cher lecteur,

C'est avec plaisir que nous vous partageons dans ce Rapport d'Activités 2023, les réalisations d'une année marquée par le lancement de notre nouveau projet d'établissement 2023-2027 : « Réhabilitation intégrative ».

Ce projet, le fruit d'un travail interdisciplinaire qui place nos patients au centre de leur thérapie, a été mené en collaboration avec tout notre personnel. Il est notre fierté. À l'heure où nous écrivons ces lignes, son commencement est déjà ponctué de belles histoires de résilience et de guérison. Saviez-vous que nous soignons des patient.e.s de tous âges ?

Le concept de santé intégrative, que vous trouverez détaillé dans l'entretien qui suit, nous permet de mener à bien nos missions de Réhabilitation oncologique et physique en adoptant une approche pionnière au Luxembourg. En effet, nous associons aux soins conventionnels de la médecine une attention accrue au ressenti et croyances du patient, qui se voit proposer des soins complémentaires et est sensibilisé à l'importance de prendre soin de soi.

Vous découvrirez au fil des lignes de ce rapport, comment nous avons sensibilisé tout notre personnel à la santé intégrative, ainsi que l'apport énorme que peuvent avoir des soins tels que le massage de bien être, ou l'Art-thérapie, pour des patients en rémission d'un cancer ou d'une autre maladie lourde.

En vous souhaitant une bonne lecture,

**Dr. Sonja Hoffmann**  
Présidente du Conseil d'administration



# LA REHABILITATION INTÉGRATIVE :

## LE PATIENT ACTEUR DANS UN PARCOURS MULTI-DIMENSIONNEL

Le Centre de Réhabilitation Château de Colpach, créé le 1<sup>er</sup> avril 2018, est constitué de deux services nationaux : le service national de réhabilitation post-oncologique et le service national de réhabilitation physique. L'offre de soins s'est étoffée par l'ouverture de l'hôpital de jour début 2023. 878 patients ont été admis en 2023 : 740 pour la prise en charge stationnaire et 138 pour l'hôpital de jour.

Le Service de Réhabilitation Post-Oncologique accueille des patients souffrant des conséquences d'une maladie cancéreuse ou de ses traitements, ou encore d'un événement lié à une telle affection. Le Service de Réhabilitation Physique accueille des patients admis après un séjour hospitalier ou suite à une phase aigüe d'une pathologie grave ou d'une maladie chronique, ou encore suite à une intervention chirurgicale.



## ENTRETIEN AVEC LAURIE MATHAY, RESPONSABLE DU SERVICE PSYCHO-SOCIAL

### - Comment définirais-tu la santé intégrative ?

La santé intégrative renvoie à l'intégration, dans le parcours de soins d'un patient, des pratiques issues, d'une part, des soins conventionnels et, d'autre part, des soins complémentaires. Ces pratiques font l'objet d'une évaluation scientifique basée sur leur sécurité et de leur efficacité. La santé intégrative vise également à l'intégration des patients, de leurs proches, de leurs expériences, de leurs habitudes de vie. Elle permet d'emmener le patient vers plus d'autonomie. Il s'agit de passer d'une approche centrée sur la maladie à une approche centrée sur le patient et son projet de vie. Grâce à cette approche, le patient devient partenaire d'un parcours de soins dont il est l'acteur.

### - Quels sont les piliers d'une telle approche ?

Nous avons défini cinq composants essentiels pour pouvoir mener un tel concept en réhabilitation.

Le premier est la salutogenèse, qui implique le patient pour détecter ses besoins en santé, qu'ils soient physiologiques, psychologiques, fonctionnels, culturels et sociaux, ou spirituels. Il s'agit donc d'une approche globale et holistique de la santé. Elle permet de ne plus séparer la santé et la maladie et de tenir compte des ressources en santé de la personne et de les renforcer.

Le second est l'association des soins conventionnels – comme la rééducation fonctionnelle, les soins médicaux, paramédicaux,... – et des soins complémentaires, comme l'hypnose ou l'art-thérapie, et de nombreuses autres approches déployées au centre de réhabilitation depuis plusieurs années.

Le troisième est l'interdisciplinarité. Elle est primordiale à la mise en œuvre d'un tel projet. C'est un mode de travail qui implique un processus de liens et d'interactions entre les différentes disciplines dans une créativité professionnelle collective.

Le quatrième est la posture des intervenants. Celle-ci implique une identification des qualités essentielles à un bon accompagnement, qui seront ensuite portées par les intervenants (soignants et non soignants). Il s'agit notamment de la bienveillance, de la compassion, de l'empathie, de l'humilité, de la créativité, de la délicatesse, de la dignité...

Enfin, le cinquième est l'implication de tous à l'approche intégrative. Chaque membre du personnel reçoit une sensibilisation en santé intégrative. Dès lors, tout le monde, y compris les services administratifs et supports sont impliqués dans le déploiement d'un tel concept. Chaque service peut alors construire ses projets dans une optique commune.

### - Comment le Centre de Réhabilitation de Colpach s'assure-t-il de la validité des différents soins proposés ?

Il existe énormément de soins dits « complémentaires » ou de pratiques visant au mieux-être. L'Organisation Mondiale de la Santé en a répertorié plus de 400. Nous vérifions scrupuleusement chaque proposition de soins, ainsi que l'efficacité des pratiques et le fait qu'elles soient sans danger pour les patients. Un comité multidisciplinaire a été mis en place pour réfléchir à l'intégration de ces pratiques.

Nous effectuons une revue de la littérature scientifique, échangeons avec les praticiens et des sociétés savantes d'autres pays. Les résultats sont souvent conséquents : les conseils et soins socio-esthétiques, par exemple, ont des effets avérés sur l'amélioration de l'image de soi de nos patients, notamment en oncologie, mais aussi en réhabilitation physique. L'art-thérapie a démontré que cette activité permettait au patient de pouvoir retrouver du sens à son existence après un événement de santé difficile... Il y a beaucoup d'autres exemples.

Cela demande beaucoup d'efforts de valider la pertinence de certains soins mais aujourd'hui, nous observons que l'approche intégrative en réhabilitation optimise les résultats en répondant de manière plus globale et complète aux besoins des patients, qu'ils soient physiques, psychologiques, sociaux, culturels et spirituels.

# LES SOINS PROPOSÉS

Dès son accueil, chaque patient se voit proposer, en collaboration avec notre équipe interdisciplinaire, un programme individualisé qui inclut des soins conventionnels, des soins dits complémentaires et le « prendre soin de soi ». Différents types de prestations sont ainsi proposées :

- un suivi médical complet fourni par une équipe interdisciplinaire composée de médecins, de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, d'infirmiers, d'aides-soignants et d'une sexologue ;
- un soutien psychologique et émotionnel pour la gestion des comorbidités, des douleurs et de la fatigue liées au cancer et aux traitements ;
- une remise en condition physique ;
- des soins de support et des séances d'enseignements thérapeutiques spécifiques ;
- des pratiques psychocorporelles innovantes, parmi lesquelles un parcours méditatif ou des ateliers d'art-thérapie ;
- une attention accrue portée au « prendre soin de soi » avec par exemple des massages bien-être ;
- un accompagnement personnalisé concernant le retour à l'emploi ;
- des informations sur les structures et organismes d'aides extra-muros.

## L'HÔPITAL DE JOUR

Lancé en 2022, l'hôpital de jour permet à des patients qui n'ont pas besoin de, ne souhaitent pas ou ne peuvent pas, dormir sur place de bénéficier de soins de réadaptation. Ils peuvent rentrer à leur domicile après les soins, ce qui rend la transition moins rude entre le milieu hospitalier, où ils sont entièrement pris en charge, et la vie quotidienne.

Le Centre de Réhabilitation accueille des patients présentant des déficits fonctionnels à la suite d'une affection physique, chronique, oncologique ou d'un évènement de santé lié à une telle affection. Il peut s'agir par exemple :

- d'une affection oncologique ou un évènement de santé lié à une telle affection ou à son traitement ;
- d'une intervention chirurgicale comme une chirurgie abdominale, gynécologique, orthopédique, ou vasculaire ;
- d'une hospitalisation pour une pathologie grave ou aiguë comme les pneumopathies, les infections graves ou les insuffisances cardiaque aiguës ;
- d'une insuffisance respiratoire chronique ;
- d'un épisode aigu d'une maladie chronique invalidante comme la sclérose en plaques, le diabète ou encore l'épilepsie.



EN 2023, NOUS AVONS ADMIS 878 PATIENT.E.S,  
VENUS D'HORIZONS DIVERS.

72,3%

27,7%

- 72,3% des patientes et patients ont bénéficié d'une réhabilitation physique
- 27,7% des patientes et patients ont bénéficié de soins post-oncologiques

Le Centre de Réhabilitation de Colpach permet au patient de participer activement à l'élaboration de son programme de soin, de fixer avec le personnel médical les objectifs à atteindre et de faire valoir ses besoins dans sa prise en charge. Sur base de ces échanges permanents et de l'analyse de son projet de vie, notre équipe pluridisciplinaire élabore des programmes individualisés de prise en charge afin de permettre au patient, impliqué et participatif, d'obtenir une récupération optimale, une meilleure autonomie et une amélioration de sa qualité de vie.

Admissions au Centre de Réhabilitation, depuis 2019



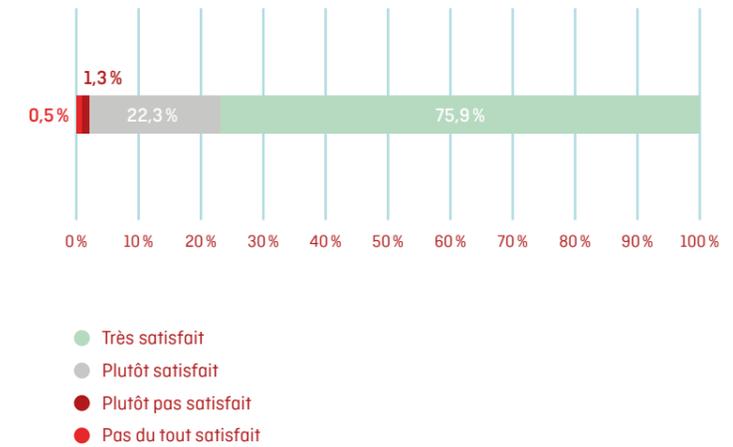
Depuis 2022, le Centre de Colpach accueille des patients au sein de son hôpital de jour.

SATISFACTION DES PATIENTS  
ADMIS L'ANNÉE 2023

97,2%

Le taux de satisfaction global des patients ayant été admis au Centre de réhabilitation du Château de Colpach pendant l'année 2023 s'élève 97,22%

Enquête de satisfaction clients (CRCC)



# NOTRE ÉQUIPE

Notre équipe soignante multi-disciplinaire se compose de médecins (de médecins spécialistes en médecine générale, de médecins spécialistes en médecine physique et en réadaptation), d'aide-soignants, d'ergothérapeutes, d'infirmiers, de kinésithérapeutes, d'orthophonistes, de diététiciennes, d'une neuropsychologue et d'une psychologue, d'assistantes sociales, d'une art thérapeute, et d'une sexologue qui proposent une prise en charge interdisciplinaire et tendant toujours vers l'excellence pour les patients.

Les équipes des domaines administratif et logistique assurent le fonctionnement, l'esprit d'équipe et l'efficacité du Centre de Réhabilitation du Château de Colpach.

**129 personnes (88,6 équivalents temps-plein) en moyenne ont contribué au bon fonctionnement du Centre de Réhabilitation et à la satisfaction des patients en 2023.**



## LA FORMATION, INDISPENSABLE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Nous souhaitons garantir une prise en charge qui tend vers l'excellence pour nos patients. Pour ce faire, nous mettons en place une dynamique de formation continue pour tout notre personnel qui se veut valorisante et adaptée, et qui vise à garantir des connaissances professionnelles à jour et de pouvoir continuer de proposer des soins de haute qualité.

- Nombre d'heures de formation en 2023 : 3.801 heures
- Satisfaction du personnel pour les formations : 3,77/4 pour un total de 406 évaluations.
- 98,4% du personnel ont suivi au moins une formation en 2023

## Mesures d'insertion

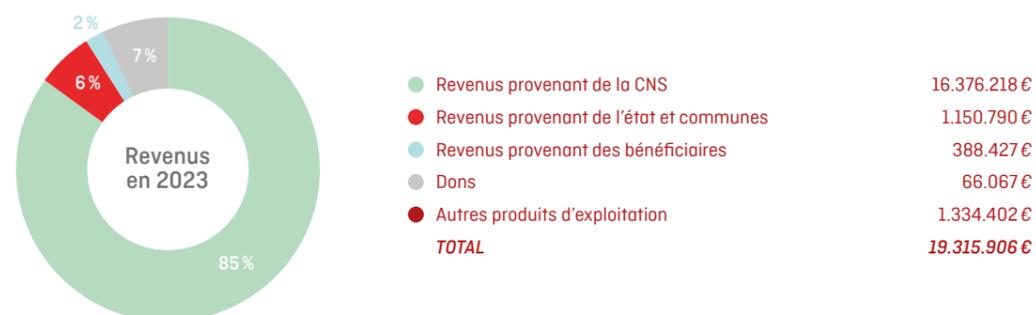
Le Centre de Réhabilitation - Château de Colpach accueille des bénéficiaires de mesures d'activation de l'Office national d'inclusion sociale (ONIS) qui travaillent dans différents services (déplacements patients, logistique, accueil/administration) de façon temporaire, dans le but d'améliorer leur employabilité. La finalité est qu'ils puissent revenir sur le marché de l'emploi. En 2023, 20 personnes au total ont bénéficié de ces mesures.

# FINANCES

## REVENUS EN 2023

Les revenus de l'a.s.b.l « Fondation Emile Mayrisch – Croix Rouge »\* proviennent essentiellement de la Caisse Nationale de Santé soit pour l'année 2023 un montant de 16.376.218 EUR qui représente 84,80 % de nos revenus totaux.

Le poste « Autres » s'élève en 2023 à 1.334.402 EUR soit 6,9 % des revenus, il est composé essentiellement des provisions de non-recouvrabilité, congés et heures supplémentaires non pris au 31/12/2023.



## DÉPENSES EN 2023

Globalement, les dépenses 2023 sont composées des charges salariales pour 59,4 % et de 21,6 % pour les services de sous-traitance. Les principaux services sous-traités sont la restauration, le nettoyage et le gardiennage. En 2023, le poste de matières premières et consommables est en diminution et atteint 926.021 EUR.



Le poste « Autres charges d'exploitation » est comme précisé au niveau des revenus principalement composé des provisions.

\* voir page suivante « informations structurelles »

# INFORMATIONS STRUCTURELLES

Le « Centre de Réhabilitation Château de Colpach », en abrégé CRCC, est classé comme établissement hospitalier spécialisé. Il est géré par la « Fondation Emile Mayrisch - Croix Rouge » a.s.b.l. (FEM), inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro F696, dans les formes et selon les méthodes du droit privé.

Le centre est composé de deux services nationaux : le service national de Réhabilitation Physique (40 lits) et le service national de Réhabilitation post oncologique (20 lits) dont l'autorisation d'exploitation délivrée par Mme la Ministre Lydia Mutsch en date du 1<sup>er</sup> avril 2018.

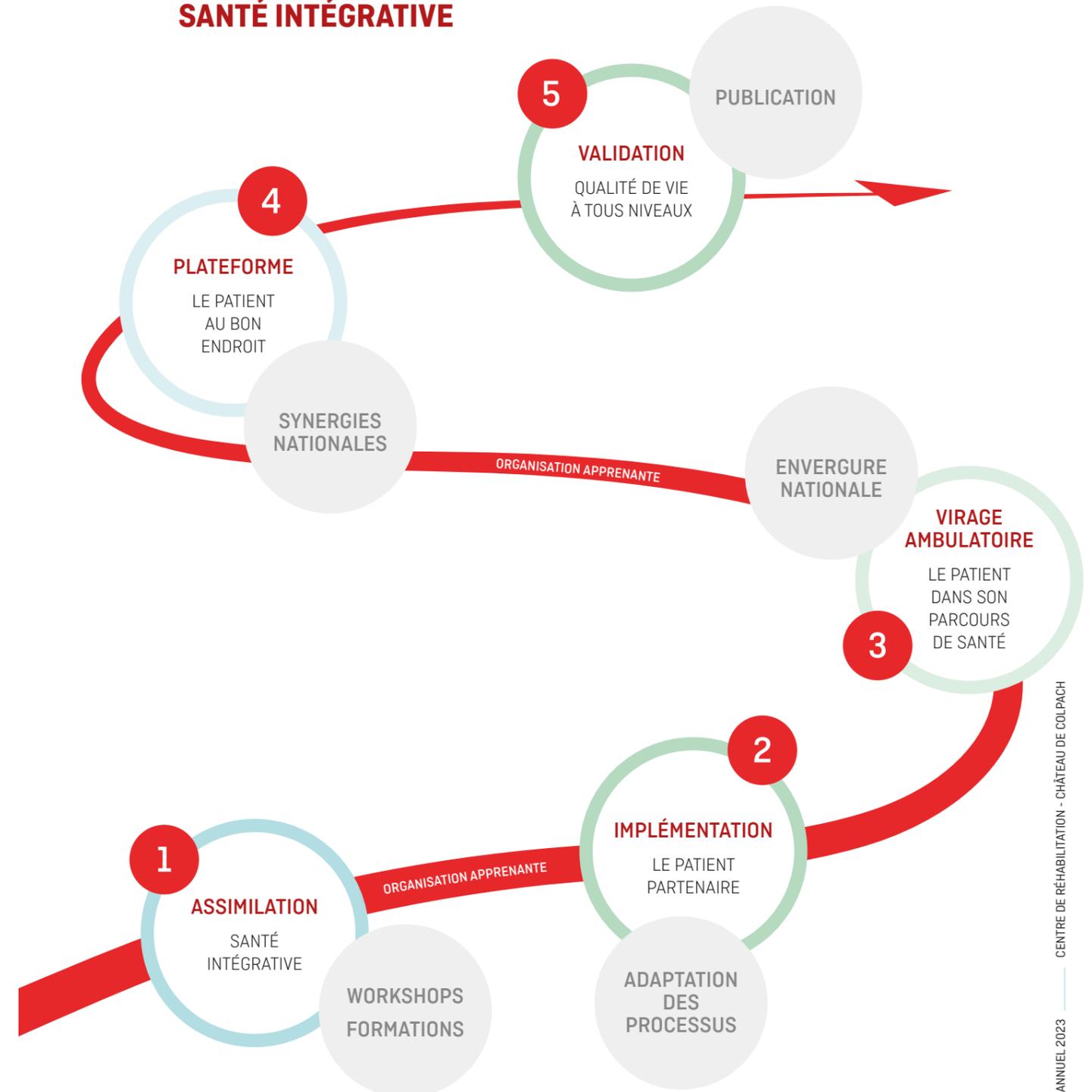
La mission respective des deux services nommés ci-dessus apparait dans la loi du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière. Le Centre de Réhabilitation - Château de Colpach fonctionne sous l'égide de la Croix-Rouge luxembourgeoise.



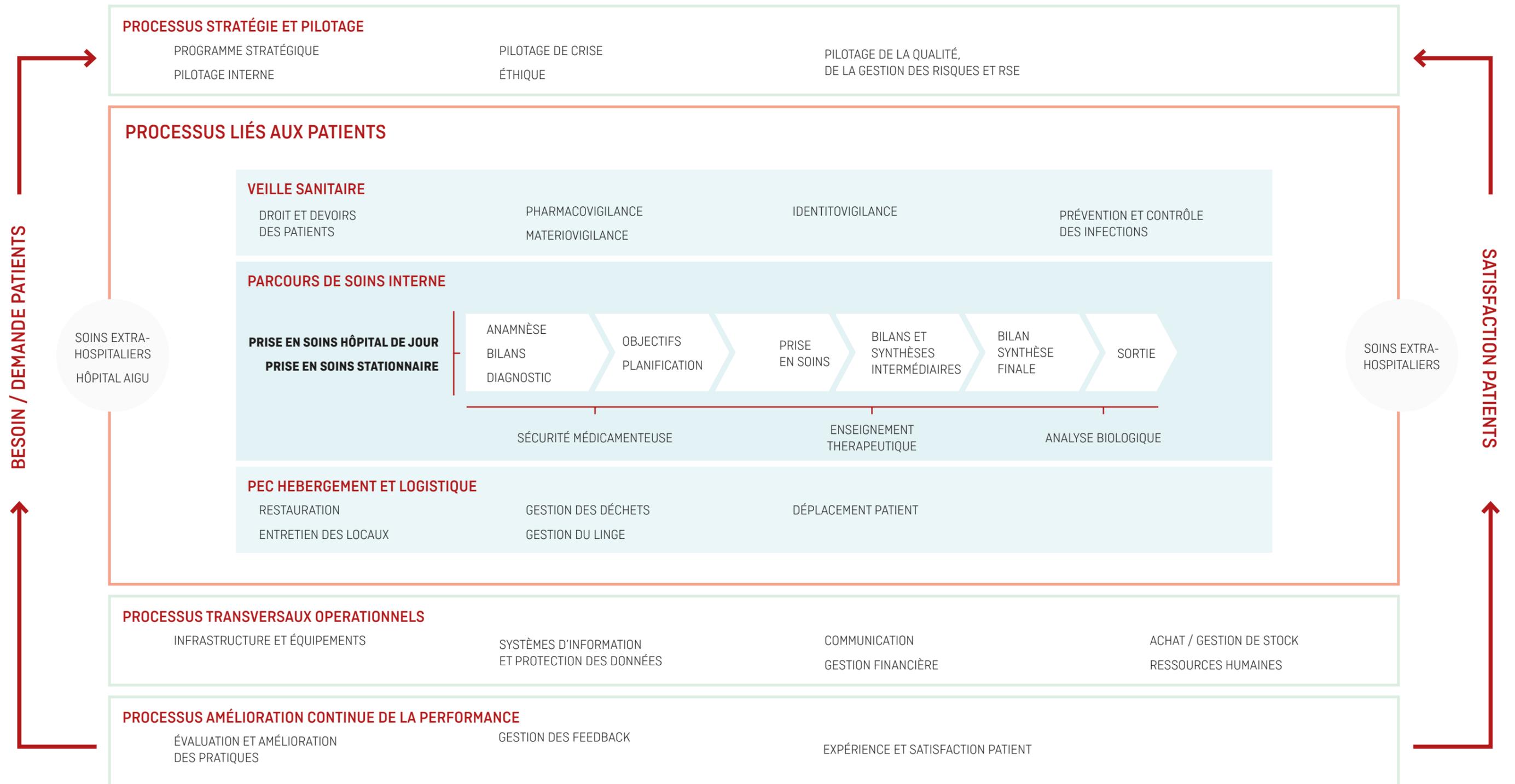
L'année 2023 marque le lancement du nouveau projet d'établissement 2023-2027 : « Réhabilitation intégrative ». Ce projet vise une meilleure qualité de vie : le patient devient Partenaire, le Soin est Interdisciplinaire, le Savoir est Partagé.

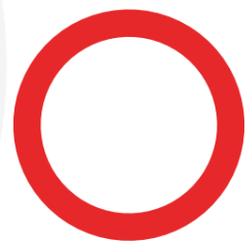
Ce projet a été développé dans le cadre de la mise en oeuvre de l'axe Santé de la stratégie 2030 de la Croix-Rouge luxembourgeoise

## PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023-27 SANTÉ INTÉGRATIVE



## CARTOGRAPHIE DES PROCESSUS DU CENTRE DE RÉHABILITATION - CHÂTEAU DE COLPACH





# GOUVERNANCE AU 31.12.2023

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres constituant l'assemblée générale de la Fondation Emile Mayrisch sont :

- Pierre AHLBORN
- Sonja HOFFMANN
- Manou HOSS
- Pierre JAEGER
- Daniel MART
- Michel WURTH

## PARTENARIATS

Le Centre de Réhabilitation - Château de Colpach a noué de nombreux partenariats avec des établissements de santé pour faciliter la prise en charge des patients nécessitant des soins de réhabilitation post-oncologique ou physique.

En outre, nos liens avec des associations ainsi qu'avec des institutions internationales renforcent notre capacité à comprendre les problématiques rencontrées par les patients, et ce faisant, notre capacité à leur proposer des solutions adaptées.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12.2023

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Fondation Emile Mayrisch – Croix-Rouge a.s.b.l. est l'organisme gestionnaire du centre. Son Conseil d'administration est composé de 9 membres, y compris 2 membres de la délégation du personnel (dont un avec voix consultative) et 2 membres du conseil médical (dont un avec voix consultative). Ceci est conforme à la Loi du 08/03/2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière.

#### Membres du Conseil

- **Dr Sonja HOFFMANN** – présidente
- **Luc SCHEER** – administrateur délégué
- **Martine BUCK** – trésorière
- **Michel SIMONIS** – secrétaire
- **Catherine GAPENNE** – membre
- **Sandrine JAKIRCEVIC** – présidente de la délégation du personnel
- **Romina PARDAL** – membre de la délégation du personnel
- **Dr Yolande BERTHOLET** – représentante du conseil médical
- **Dr Julie NADIN** – membre représentant du conseil médical

Le commissaire du gouvernement aux hôpitaux et les directeurs de département sont invités aux réunions du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration assure la gestion et l'exploitation de l'activité hospitalière sur le plan de l'organisation et du fonctionnement ainsi que sur le plan financier, dans le respect des lois, règlements et conventions applicables.

## LE CONSEIL DE DIRECTION

#### Membres du Conseil de direction

- **Jean-Philippe SCHMIT** – directeur général et directeur administratif et financier
- **Xavier DEMOISY** – directeur des soins

## LE COMITÉ DE PRÉVENTION DE L'INFECTION NOSOCOMIALE (CPIN)

Le Comité de Prévention de l'Infection Nosocomiale (CPIN) est le comité consultatif commun qui au sein du Centre de Réhabilitation de Colpach et de l'Hôpital Intercommunal de Steinfort (HIS) a pour mission d'assurer la prévention des infections qui n'étaient ni présentes, ni en incubation à l'admission des patients, ainsi que la prévention des infections des personnes travaillant et séjournant au Centre de Réhabilitation, ainsi que des visiteurs.

#### Sa composition

Pour le Centre de Réhabilitation de Colpach, les membres de ce comité sont :

- **Laurence AERNOUITS** – infirmière chargée de l'hygiène hospitalière
- **Valérie ARNOULD** – pharmacienne du CHL - site CRCC
- **Yolande BERTHOLET** – médecin représentant le conseil médical
- **Xavier DEMOISY** – directeur des soins

## LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

Le comité d'éthique est une instance consultative qui intervient à la demande de patients, du personnel de l'établissement, des médecins, de l'organisme gestionnaire ou du conseil de direction dans les domaines suivants : aide à la décision en cas de dilemme d'ordre éthique, respect de l'intégrité physique et morale des patients, aide à l'élaboration de règles de conduite interne, sensibilisation et formation du personnel sur les questions éthiques.

Il fonctionne et émet des avis en toute indépendance du Conseil d'administration et de la direction de l'établissement. Le Centre de Réhabilitation de Colpach a décidé d'organiser un comité d'éthique commun avec d'autres établissements pouvant partager les mêmes questionnements puisque relativement proches en termes d'activité. Il s'agit en l'occurrence l'Hôpital intercommunal de Steinfort (rééducation gériatrique) et du Rehazenter (Rééducation et réadaptation fonctionnelles).

Les membres du comité d'éthique de l'établissement se rencontrent afin de rassembler la documentation traitant dudit sujet, de l'analyser et puis d'émettre un avis qui sera transmis aux personnes concernées. L'urgence de la demande doit être informée pour qu'une réponse puisse être donnée dans les délais appropriés.

### Sa composition

Pour le Centre de Réhabilitation de Colpach, les membres de ce comité sont :

- **Jessy JOORIS, psychologue** – Service Psycho-social
- **Olivier KASAMBA** – employé administratif
- **Dr Julie NADIN** – médecin généraliste

## LE COMITÉ DE COORDINATION DE L'ASSURANCE QUALITÉ

Le comité de coordination de l'assurance qualité accompagne le Conseil de Direction dans la gestion des risques, l'évaluation et la promotion de la qualité des prestations ainsi que la prévention, le signalement et la lutte contre les événements indésirables y inclus la prévention et le contrôle des infections nosocomiales.

### Membres du comité de coordination de l'assurance qualité

- **Jean-Philippe SCHMIT** – Directeur général et directeur administratif et financier
- **Xavier DEMOISY** – directeur des soins
- **David DORKEL** – coordinateur Qualité
- **Angélique JACQUES** – coordinatrice Qualité

## CONTACT

### Adresse :

Centre de Réhabilitation Château de Colpach  
1, Am Schlasspark L-8527 Colpach-Bas  
Luxembourg  
Téléphone : 27 55 43 00  
Email : crcc@croix-rouge.lu

### Retrouvez-nous en ligne !

[www.rehabilitation.lu](http://www.rehabilitation.lu)

 /rehabilitation.lu

 /company/centre-de-rehabilitation-du-chateau-de-colpach



### Fondation Emile Mayrisch - Croix-Rouge

Association sans but lucratif  
Siège social : 44 bd Joseph II, L1840 Luxembourg  
Registre de commerce : F696

### Impressum

Editeur responsable : Jean-Philippe Schmit  
Coordination : Caroline Fréchar  
Conception graphique : VOUS Agency  
Photos : Croix-Rouge luxembourgeoise  
Tirage : 200 exemplaires. Imprimé sur du papier recyclé.

